

## MES NOTES

### PRATIQUE :

Maison France Services, 60 rue Maurice Berteaux  
78711 Mantes-la-Ville

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30  
Mardi : 13h à 19h  
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

Tél. : 06 23 33 83 64  
Mail : [pointjustice@manteslaville.fr](mailto:pointjustice@manteslaville.fr)



**point-justice**  
informer, orienter, aider

**Conseils et accompagnement  
gratuits au quotidien**



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



PRÉFET  
DES YVELINES

**Mantes-la-Ville**  
Un accord durable  
[www.mantes-la-ville](http://www.mantes-la-ville)



## NOUVELLES VOIES

### Vous avez besoin d'un coup de pouce dans vos démarches administratives ou juridiques ?

Un chargé d'accompagnement de l'association Nouvelles Voies vous reçoit pour vous aider dans vos démarches administratives ou juridiques dans les domaines du logement, la consommation, le surendettement, la famille, la situations des étrangers. (Réservé aux Mantevillois).

**Permanences les mercredis de 9h30 à 12h et les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 9h30 à 12h. Sur rendez-vous au 06 23 33 83 64.**



## CENTRE YVELINES MÉDIATION

### Rien ne va plus ! Le dialogue est rompu, vous êtes en conflit... Tentez la médiation !

Le CYM vous informe sur la médiation et vous propose de la mettre en place afin de rechercher une solution concrète pour régler à l'amiable vos différends (famille, voisinage, travail/entreprise, logement, immobilier), en toute confidentialité, dans le respect de vos intérêts et de vos droits. **Ouvert à tous.**

**Maison France Services :**  
**les lundis de 14h à 17h et les vendredis de 14h à 16h.**  
**CVS Arche-en-Ciel :**  
**les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h.**  
**Contact : 06 95 49 15 10.**



## CRESUS

### Vous avez des soucis d'endettement ?

Cresus est une association qui a pour objet de prévenir et traiter les situations d'endettement voire de surendettement.

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 13h30 à 16h30. Sur rendez-vous au 06 23 33 83 64.**



## CIDFF

### Vous êtes victime de discrimination, de violence ?

Le CIDFF vous propose une permanence d'aide aux victimes. Une juriste vous accueille, vous informe, vous accompagne dans les domaines d'accès aux droits concernant la lutte contre les violences conjugales, sexistes, les violences au travail etc. **Ouvert à tous.**

**Le 2e vendredi du mois de 13h30 à 16h30. Sans rendez-vous.**

### Droit du travail

Les juristes traitent essentiellement des problématiques relatives au contrat de travail : conclusion et rupture, égalité professionnelle, discrimination, harcèlement sexuel et moral, congés liés à la parentalité.

**Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h à 12h. Sur rendez-vous au 06 23 33 83 64.**

## Les dispositifs :

Logement

Surendettement

Médiation

Droit de la famille

Violence et discrimination  
Droit du travail

Accompagnement  
juridique et administratif

Consommation



## ADIL 78

### Vous avez besoin de connaître vos droits en matière de logement ?

Un juriste de l'association ADIL78 vous apporte un conseil sur différents thèmes : la location, la réglementation sur la qualité de l'habitat, les contrats (de vente, construction, prêt...), les relations avec les professionnels du logement, les assurances, la fiscalité, la copropriété, l'accession à la propriété, etc.

**Le lundi de 13h30 à 17h. Sur rendez-vous au 06 23 33 83 64.**